

Un peu d'histoire contemporaine : Le Celly, un domaine d'intérêt public !

Après la seconde guerre mondiale, pour lutter contre la tuberculose qui décimait nombre de prisonniers, la **Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre (FNAPG)** a créé le **Sanatorium Belgica à Montana** en Suisse.

Suite à l'évolution des traitements médicaux et de la capacité de leur prise en charge en Belgique, la **FNAPG**, avec le concours des **Prisonniers Politiques**, fit l'acquisition en 1950 du **Domaine de la Butte du Celly**. Le château du site fût aménagé en séjour de post-cure et de convalescence.

A la même époque, la construction du **Pavillon Belgica**, l'actuelle **Séniorerie**, sortait de terre. Terminé en 1954, il a d'abord fonctionné comme **centre de réadaptation**, avec comme objectif principal la réinsertion des patients dans le circuit économique : formation de bobineurs, monteurs-électriciens, électroniciens, etc...

A partir de 1962, le Pavillon Belgica accueillera enfin tous les patients rapatriés de Suisse. Dès ce moment, on l'appellera le «**Sanatorium Belgica**».

La même année, pour répondre à la demande, débute la construction d'une **Maison de Cure et de Convalescence**. Malgré son appellation, cette construction prendra rapidement un caractère **hospitalier** en raison de la valeur de ses équipements de rééducation et du personnel spécialisé qui s'en occupe.

En 1969, une **aile clinique** sera ouverte. Elle disposera d'un bloc technique en physiothérapie, en soins intensifs et en radiographie. Dès 1972, la pratique d'une médecine hautement qualifiée entrainera une nouvelle fois le besoin de créer des lits supplémentaires.

Le **Centre Hospitalier de Sainte-Ode** acquerra son nom et sera porté à un niveau scientifique très élevé avec une aile clinique qui sera ouverte en 1976.

Basé sur l'article du Dr SMEETS, ex-pneumologue à Sainte-Ode.

CE N'EST PAS FINI ! Notre combat «Non à l'urbanisation de nos forêts ardennaises» continue !

Nous ne sommes pas les seuls
dans cette lutte :



www.occuponsleterrain.be

Nous, habitants de **Tenneville**, **Sainte-Ode** et **Bertogne**, visiteurs d'un jour ou de toujours de la Butte du Celly, sommes en **grande opposition** avec le **projet d'une société d'investissements** qui met tout en oeuvre pour créer un **complexe touristique de luxe** prévoyant de rassembler **50 gîtes** de grandes capacités, plusieurs **appartements**, **1 hôtel de 40 suites** et leurs activités annexes. Le tout pouvant accueillir jusqu'à **700 nuitées quotidiennes**.

Notre Collectif est pour la réhabilitation du site dans le respect des 3 zones reprises au plan de secteur :

- forestière,
- agricole,
- de services publics et d'intérêts communautaires.

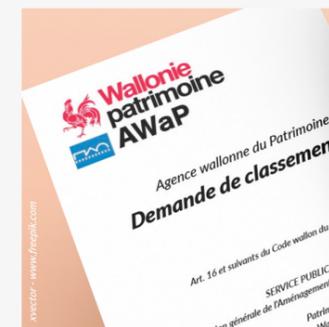
Un noyau de citoyens et plus de 2500 signataires ont décidé de se mobiliser afin de préserver ce patrimoine naturel et historique.

Quelques-unes de nos actions ...

- un site web : www.celly-c-nous.be,
- une page **Facebook**,
- des affiches,
- des autocollants et banderoles,
- une **pétition papier et en ligne**,
- des actions médiatiques via la presse,



- des demandes de **classement** et de **sauvegarde** du site auprès de l'AWaP,



- une procédure de reconnaissance de tous les **chemins** du site comme servitudes publiques,
- plusieurs **recours administratifs** et judiciaires,
- des stands d'information à la **marche ADEPS** organisée par la Croix-Rouge de Belgique sur le Domaine et ses environs,
- d'autres actions à venir !

Ceci confirme la destination du site à des visées d'intérêt public.

Pour signer notre pétition en ligne :

[www.petitionenligne.net/
petition_contre_lurbanisation_de_
la_foret_ardennaise](http://www.petitionenligne.net/petition_contre_lurbanisation_de_la_foret_ardennaise)
ou
en scannant ce QRcode :

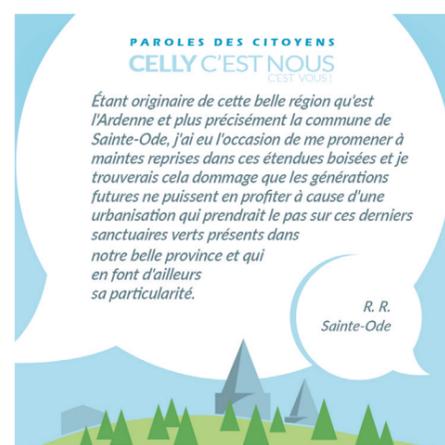


Notre Vallée mérite qu'on la défende !

Rejoignez-nous ...

**Des réunions d'information
et/ou d'adhésion sont
organisées à la demande.**

Un simple email sur
info@celly-c-nous.be
suffit pour s'y inviter.



<https://www.celly-c-nous.be>
Compte Axa : BE32 7512 1151 4402





Compte Axa : BE32 7512 1151 4402

Vous désirez soutenir notre action ?
Vous pouvez faire un DON .



3



Un héritage mal géré : un patrimoine public bradé à des fins privées !

Le projet immobilier du site, en décalage total avec les enjeux sociétaux actuels, ne contredit-il pas les engagements politiques wallons concernant la protection de la biodiversité et l'arrêt de l'artificialisation du territoire ?

Après avoir reçu un domaine remarquable et fonctionnel en héritage, la Province de Luxembourg qualifie le site du Celly de "chancré" alors qu'elle en a la gestion depuis plusieurs décennies, puis cherche à le vendre.

Pour ce faire, un appel à manifestation d'intérêt (appel d'offre) concocté par Idélux paraît en janvier 2021 pour se clôturer en mars de la même année.

En date du 28 mai 2021, un promoteur immobilier, la société Mamm-Ut Invest, remporte la mise en concurrence contre un seul autre candidat : l'actuel propriétaire de l'ancien hôpital (depuis 2015) !

Notons à ce titre, que les élus provinciaux ont confirmé, à notre demande, que le premier contact avec le promoteur remonte à ... 2018, soit 3 ans avant les démarches officielles.

Plusieurs mandataires politiques soutiennent avec une étonnante motivation cette vente et le projet du promoteur. De plus, ils justifient la validation du compromis comme : "ayant été rédigé dans l'intérêt général et qu'il aura des répercussions environnementales et économiques favorables (sic)".

Leur politique et leur vision économique dépassées font, également, fi de plus de 2500 pétitionnaires,

Devant les caractéristiques historiques, patrimoniales, environnementales et paysagères du site du Celly, nous nous demandons, dès lors, si les décisions de nos politiques sont en phase avec leur programme électoral !?



En résumé :

Nous sommes partisans d'une réaffectation des bâtiments existants après rénovation. Nous ne voulons aucune autre nouvelle construction permanente sur le site.

Nous demandons à nos dirigeants de mettre un terme à ce projet et de travailler avec nous, citoyens, à la recherche d'un projet alternatif.

Ce 25 mars 2022, le Conseil provincial a validé un projet de 50 logements, de standing, 1 hôtel, 1 restaurant, 1 bar/terrasse, 1 espace wellness que le promoteur-privé s'engage à réaliser en plusieurs phases.

Ce poumon vert, légué par les anciens prisonniers de guerre, devrait être transmis aux jeunes générations !
Conservons cet endroit de quiétude et de nature pour nos enfants.



PAROLES DES CITOYENS
CELly C'EST NOUS
C'EST VOUS !

Région de Durbuy !
Au vu de ce qui se passe dans notre région. les promesses des investisseurs (toujours très bien intentionnés au début...), et de tout ce qu'il en résulte au final.
Il s'avère que les projets de départ ne sont pas respectés ... les citoyens se retrouvent dépossédés définitivement de leur cadre de vie, et que leurs moyens de rétorsion seront illusoire ou inutiles.

Marc S. Barvaux sur Ourthe